



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Avis d'ouverture d'une enquête publique

### préalable au projet de révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain (PPRMT) de la commune de Chaville.

Par arrêté préfectoral, il sera procédé :

Du lundi 4 janvier 2021 à 9h au mercredi 20 janvier 2021 à 17h30 inclus,

soit pendant une durée de 17 jours consécutifs, à une enquête publique préalable à la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain (PPRMT) de la commune de Chaville.

Le projet de révision concerne la commune de Chaville dans le département des Hauts-de-Seine.

Par décision rendue le 3 décembre 2020, madame la présidente du tribunal administratif de CergyPontoise a désigné monsieur Dechaumet, ingénieur TPE en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête permettant à chacun de consigner ses observations éventuelles et propositions, lors des permanences assurées aux lieux, dates et heures suivantes :

- Mairie de Chaville – Salon d'honneur – RDC – 1456 Avenue Roger Salengro :

- le lundi 4 janvier 2021, de 9h à 12h ;
- le mercredi 20 janvier, de 14h30 à 17h30.

De plus, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences téléphoniques de trente minutes, à réserver par le biais du site dédié à l'enquête publique <http://pprmt-chaville.enquetepublique.net>, dans les créneaux indiqués ci-dessous :

- le samedi 9 janvier 2021, de 9h à 12h ;
- le mercredi 13 janvier 2021, de 18h à 21h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier et le registre seront mis à disposition du public, aux jours et aux heures d'ouverture suivants :

Mairie de Chaville – Salon d'honneur – RDC – 1456 Avenue Roger Salengro :

- Le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ;
- Le mardi, de 13h30 à 17h30 ;
- Le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ;
- Le samedi, de 9h00 à 12h00.

Le dossier soumis à enquête publique sera également consultable sur les sites suivants :

<http://pprmt-chaville.enquetepublique.net>

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-Plans-de-prevention-des-risquesnaturels>

La révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles a été dispensée d'évaluation environnementale.

Durant l'enquête, le public pourra adresser ses observations

et propositions par voie postale à la mairie de Chaville, à l'attention de monsieur Dechaumet, commissaire enquêteur.

Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra aussi formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : [pprmt-chaville@enquetepublique.net](mailto:pprmt-chaville@enquetepublique.net)

ainsi que sur la boîte fonctionnelle de la préfecture des Hauts-de-Seine :

[pref-enquetes-publiques-dre@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques-dre@hauts-de-seine.gouv.fr)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier seront en outre consultables sur un poste informatique mis à disposition dans les mairies susmentionnées.

Le présent avis d'enquête publique sera publié par les soins du préfet des Hauts-de-Seine, et en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département des Hauts-de-Seine.

Dans les mêmes conditions, cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine à l'adresse suivante :

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-Plans-de-prevention-des-risquesnaturels>

et par voie d'affiches dans la commune de Chaville ainsi qu'à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Le rapport et les conclusions du commissaire d'enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, dans la mairie susmentionnée, et à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Ils pourront aussi être consultés sur le site internet suivant : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-Plans-de-prevention-des-risquesnaturels>

Toute information relative au dossier d'enquête publique concernant la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain sur la commune de Chaville, pourra être sollicitée auprès de l'autorité suivante :

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et l'énergie d'Île-de-France

Monsieur Laurent BROUDISSOU

Chargé de mission prévention des risques naturels de mouvements de terrain, secteur Hauts-de-Seine Unité Départementale 75 / Pôle interdépartemental de prévention des risques naturels

12, Cours Louis Lumière CS 70027, 94307 Vincennes Cedex  
Tél : 01 87 36 46 15

[pirin.ud75.dreee-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pirin.ud75.dreee-if@developpement-durable.gouv.fr)